

Forum : Forum sur la migration

Thématique : Existe-t-il des limites à la liberté de circulation ?

Nom du/de la Citoyenne : Danaé katakalidis kavalierakis

<p>Situation familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marié/en couple ○ Célibataire • Avec enfants, si oui combien : 2 	<p>Niveau d'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Primaire ○ Secondaire • Universitaire
---	---

1. De quelle manière êtes-vous concernée par le sujet ?

Tout d'abord, en tant que citoyenne allemande, car l'Allemagne est un pays qui a accueilli beaucoup de migrants, surtout des Syriens. Ce phénomène a eu, et continue à avoir, un énorme impact sur la société allemande. Parmi ces migrants, certains n'ont pas eu la possibilité de rester dans des centres d'accueil, créant une situation de non-droit avec comme conséquence immédiate leur marginalisation. Ils se sont retrouvés mis de côté, leurs enfants n'ont pas pu être scolarisés, ni soignés par moi-même ou mes confrères, et se sont mis à commettre des actes illégaux tels que des vols à l'étalage afin d'essayer d'obtenir une petite base financière pour leur permettre de subvenir à leurs besoins premiers. Une telle situation n'est, à mes yeux, pas acceptable. Il se trouve que je suis bien placée pour le savoir, car mon mari, avocat de profession, s'est retrouvé à défendre plusieurs cas de migrants abandonnés dans l'illégalité totale.

D'autre part, en tant que médecin, je me retrouve quotidiennement témoin des conséquences des politiques migratoires sur la santé des individus. Pour donner des exemples concrets : dans les centres d'accueil, dans les salles d'attente, je soigne des personnes non vaccinées, traumatisées par la guerre, des femmes victimes de violences diverses. En tant que médecin, je suis perçue comme une personne neutre et je suis l'un des premiers points de contact.

Lorsque j'ai terminé mes études universitaires et reçu mon diplôme, j'ai dû prêter le serment d'Hippocrate. Le serment d'Hippocrate est un engagement solennel. Je dois donc apporter des soins à tous les patients sans discrimination et agir selon la conscience et l'intérêt du patient. Par exemple, lorsqu'un migrant vient chez moi pour que je le soigne, je suis dans l'obligation de m'occuper de lui du mieux que je peux. De plus, l'accès aux soins pour les migrants est un droit humain.

Il y a beaucoup de migrants qui travaillent en Allemagne et, pour qu'ils puissent travailler, ils doivent être en bonne santé. Nous en revenons donc au rôle fondamental que moi-même, ainsi que mes confrères et consœurs, jouons dans l'accueil des migrants sur notre territoire.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

Concernant les solutions que je peux proposer à mon échelle, je pense qu'il faudrait prendre en considération plusieurs critères afin de vous permettre de comprendre la complexité de la situation, en tant que fournisseuse de soins de santé.

Un premier point dont je prends conscience dans mon quotidien, c'est que je ressens un manque crucial de médecins et aussi de médecins spécialistes. En effet, lorsque je décide de référer un patient à un autre confrère spécialiste dans un certain domaine, les rendez-vous médicaux disponibles sont fixés 4 à 6 mois après la date de ma demande initiale. Or, parfois, en fonction des pathologies, nous n'avons pas ce temps ! Il est évident que nous manquons cruellement de médecins mais aussi de travailleurs dans certains domaines.

C'est pourquoi je proposerais d'établir entre nous, médecins de première ligne, la liste des manques dans les différentes spécialités auxquelles nous sommes confrontés. Nous pourrions ensuite transmettre, au niveau de notre ville, Munich, les besoins vitaux. Ceci permettrait peut-être une prise de décision afin d'employer certains migrants médecins, eux-mêmes déjà formés dans leur pays d'origine, pour nous aider.

Concernant les migrants qui arriveraient dans mon pays, concrètement, je propose de mettre en place des mécanismes d'accueil avec un examen médical basique qui permette de déterminer s'ils ont des maladies contagieuses et de les traiter avant qu'elles ne soient transmises à d'autres. Un examen sanguin de base permettrait de répondre à cette problématique sans générer un coût budgétaire trop élevé.

Je pense qu'il serait également important de prévoir un soutien psychologique, car ils ont souvent vécu des expériences très douloureuses (guerre, conditions de vie précaires). Nous, médecins de première ligne, n'avons malheureusement souvent pas le temps de les aider à ce niveau-là et il faudrait faire appel à un professionnel spécialisé pour leur suivi.

En Allemagne, la législation sur les soins de santé varie d'un Land à l'autre. Je pense qu'il serait important de trouver un accord de base au niveau fédéral concernant les soins de base à accorder aux migrants.

Ainsi, je pense qu'il faudrait prévoir un système de vaccination avec les vaccins de base afin de prévenir les épidémies et protéger, dès lors, indirectement toute la population. Prévoir également des dépistages concernant les maladies les plus graves.

Au vu des situations auxquelles je suis quotidiennement confrontée, j'estime qu'il serait important de prévoir la continuité des soins pour les maladies chroniques comme les cancers, ainsi que pour des situations particulières qui demandent la mise en place d'une aide médicale continue pendant une période donnée. Je pense notamment aux suivis de grossesse.

Dépister précocement des situations compliquées, telles que des violences faites sur mineurs, permettrait également d'accroître la sécurité des victimes mais aussi celle d'autres victimes potentielles, migrants ou résidents permanents.

Afin d'atteindre ces objectifs, il faudrait dresser une liste de médicaments de base, indispensables en grande quantité, pour éviter les manques au moment où leur administration devient nécessaire. Enfin, afin d'effectuer un certain « triage » au niveau de l'urgence, on pourrait, entre médecins, se mettre d'accord sur des codes couleurs et prévoir des périodes quotidiennes avec rendez-vous et sans rendez-vous.